



La haute plaisance en pleine défiance

Polémique

Karim Ghendouf, conseiller municipal et de territoire (PCF) donne son point de vue suite à la polémique concernant l'implantation de la plateforme de méga-yachts à Marseille ou La Ciotat.

L'élu insiste sur la nécessaire « maîtrise publique de l'outil, les synergies et les filières de formation à mettre en œuvre ». Et le tout de manière « transparente ».

LA CIOTAT



Karim Ghendouf. PHOTOS F



La lettre adressée à Renaud Muselier, le président de la Région Paca, par un collectif d'opérateurs, et de professionnels de la filière préférant que la future plateforme destinée aux méga-yachts soit implantée à Marseille plutôt qu'à La Ciotat, n'a pas manqué de faire réagir l'ancien conseiller régional et vice-président de la Semidep.

« Cette adresse des professionnels met en évidence un problème de confiance » estime l'élu ciotaden à la lecture de la lettre et des cosignataires, parmi lesquels figure l'entreprise Monaco Marine, spécialiste emblématique du secteur, à l'origine de la réalisation de la première plateforme destinée à la maintenance de yachts et qui a fortement contribué au début des années 2000 à la reconversion des chantiers navals de La Ciotat en pôle de haute plaisance.

Et de préciser : « les professionnels pointent dans leur courrier l'absence de dialogue et de concertation en amont du lancement de l'appel à projets, avec les collectivités locales et la Semidep, pour la réalisation de cette deuxième plateforme » ciblant les unités de plus de 80 mètres et doté d'un ascenseur de 4000 tonnes, soit le double de la puissance du précédent. Les signataires considèrent, comme nous le rappelait Laurent Falaize, le président de Riviera Yachting Network, qu'il fallait « positionner la plateforme avec un élévateur de 5000 tonnes, pour répondre aux demandes de ces 20 prochaines années », compte-tenu de l'accroissement de la taille de ce type d'unité. Et, selon eux, par sa situation géographique, ses infrastructures et ses linéaires de quais disponibles, Marseille était un bien meilleur choix que La Ciotat.

« Il ne faut pas mettre les sites en concurrence » prévient cependant l'élu ciotaden « mais créer des synergies et des complémentarités entre La Seyne, La Ciotat, et Marseille ». Cela demande « une analyse des besoins globaux et de faire des projets qui aillent dans le sens de l'intérêt géné-

ral. Une condition reste nécessaire : que le débat sur la stratégie à mener à l'échelle de la Métropole, du Département et de la Région soit le plus transparent possible... » Ce qui n'est manifestement pas le cas.

Maitrise publique des outils

L'élu insiste sur un autre point, « les investissements publics pour réaliser cette plateforme seront très importants, et il est donc logique de garder la maîtrise publique de cet outil ». Les derniers exemples en date ont sévèrement échaudé les protagonistes. Car c'est une toute autre stratégie qu'a choisie la Semidep, la société publique locale en charge de la gestion du site de La Ciotat, depuis le début de la présidence de son conseil d'administration par Patrick Boré (LR).

Suite à l'appel à projets lancé par la Semidep, la gestion de la grande forme du chantier ciotaden, rénovée à hauteur de 10 millions d'euros par les collectivités territoriales, est tombée dans l'escarcelle de l'espagnol MB 92, l'un des principaux concurrents des opérateurs de la Région Paca... Un certain nombre d'entre-eux craignent d'ailleurs qu'il en soit de même de la future plateforme. La Semidep ayant lancé un appel à projets et aux partenariats financiers, avec une convention qui pourrait courir sur 35 ans. Pour l'heure, « il faut prendre acte du refus du grand port autonome de Marseille de lancer la réalisation d'une plateforme... » reprend l'élu. « Cela ne doit pas empêcher de s'interroger sur les modes de gestion de ces équipements et sur les filières de formation aux différents métiers liés à cette industrie, qui peine encore à se structurer malgré la demande ».

La fédération Paca des industries métallurgiques avait fortement sollicité les collectivités et l'éducation nationale pour la création de formations. Mais sans résultat à ce jour.

S.F.